

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 Mars 2015 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-CROISSANCE» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.993.940 , un actif net de D : 12.980.008 et un déficit de la période de D : 814.712.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-CROISSANCE» comprenant le bilan au 30 Septembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 Octobre 2015

Le commissaire aux comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	9 229 149,670	8 832 686,576	9 541 116,228
Actions et droits rattachés		8 309 720,750	7 944 730,254	8 606 524,679
Obligations et valeurs assimilées		277 220,000	293 462,000	297 464,000
Titres OPCVM		642 208,920	594 494,322	637 127,549
Placements monétaires et disponibilités		3 260 485,421	3 291 855,194	3 374 649,063
Placements monétaires	5	3 259 889,096	3 290 061,666	3 373 809,505
Disponibilités		596,325	1 793,528	839,558
Créances d'exploitation	6	504 305,125	0,020	31 052,656
TOTAL ACTIF		12 993 940,216	12 124 541,790	12 946 817,947
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	13 932,552	11 283,833	13 213,866
TOTAL PASSIF		13 932,552	11 283,833	13 213,866
ACTIF NET				
Capital	8	12 651 510,214	11 807 821,972	12 621 739,684
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		11,398	15,955	15,955
Sommes distribuables de l'exercice encours		328 486,052	305 420,030	311 848,442
ACTIF NET		12 980 007,664	12 113 257,957	12 933 604,081
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 993 940,216	12 124 541,790	12 946 817,947

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

<i>Note</i>	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/07 au 30/09/2014	Période du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014	
Revenus du portefeuille-titres	9	37 866,300	331 554,283	96 042,900	319 833,206	323 835,206
Dividendes		34 126,300	319 983,883	92 108,900	307 607,206	307 607,206
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 740,000	11 570,400	3 934,000	12 226,000	16 228,000
Revenus des placements monétaires	10	32 549,058	92 990,998	23 932,726	69 918,684	99 512,339
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		70 415,358	424 545,281	119 975,626	389 751,890	423 347,545
Charges de gestion des placements	11	(23 568,807)	(69 904,108)	(21 500,984)	(64 600,455)	(86 758,410)
REVENU NET DES PLACEMENTS		46 846,551	354 641,173	98 474,642	325 151,435	336 589,135
Autres charges	12	(9 211,435)	(25 972,267)	(6 364,682)	(17 876,228)	(24 521,203)
RESULTAT D'EXPLOITATION		37 635,116	328 668,906	92 109,960	307 275,207	312 067,932
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 518,946)	(182,854)	-	(1 855,177)	(219,490)
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		36 116,170	328 486,052	92 109,960	305 420,030	311 848,442
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 518,976	182,854	-	1 855,177	219,490
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(856 460,022)	(337 641,653)	(865 846,378)	(782 164,658)	(129 698,312)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		4 134,212	23 208,079	736 905,735	789 657,218	898 079,984
Frais de négociation des titres		(21,239)	(354,131)	(9 579,870)	(10 056,428)	(12 379,798)
RESULTAT DE LA PERIODE		(814 711,933)	13 881,201	(46 410,553)	304 711,339	1 068 069,806

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/07 au 30/09/2014	Période du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
	(814 711,933)	13 881,201	(46 410,553)	304 711,339	1 068 069,806
Résultat d'exploitation	37 635,116	328 668,906	92 109,960	307 275,207	312 067,932
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(856 460,022)	(337 641,653)	(865 846,378)	(782 164,658)	(129 698,312)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4 134,212	23 208,079	736 905,735	789 657,218	898 079,984
Frais de négociation de titres	(21,239)	(354,131)	(9 579,870)	(10 056,428)	(12 379,798)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(316 568,424)	-	(301 202,405)	(301 202,405)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(62 179,380)	349 090,806	-	(27 061,692)	29 925,965
Souscriptions					
- Capital	-	432 214,716	-	545 151,126	917 039,112
- Régularisation des sommes non distribuables	-	9 674,158	-	25 194,593	33 019,307
- Régularisation des sommes distribuables	-	6 941,372	-	8 928,363	18 620,680
Rachats					
- Capital	(60 333,864)	(96 374,004)	-	(577 543,800)	(886 404,180)
- Régularisation des sommes non distribuables	(326,570)	(956,635)	-	(23 771,314)	(39 271,664)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 518,946)	(2 408,801)	-	(5 020,660)	(13 077,290)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(876 891,313)	46 403,583	(46 410,553)	(23 552,758)	796 793,366
ACTIF NET					
En début de période	13 856 898,977	12 933 604,081	12 159 668,510	12 136 810,715	12 136 810,715
En fin de période	12 980 007,664	12 980 007,664	12 113 257,957	12 113 257,957	12 933 604,081
NOMBRE D'ACTIONNAIRES					
En début de période	48 763	47 279	47 028	47 157	47 157
En fin de période	48 537	48 537	47 028	47 028	47 279
VALEUR LIQUIDATIVE	267,425	267,425	257,575	257,575	273,559
TAUX DE RENDEMENT	(5,89%)	0,17%	(0,38%)	2,51%	8,72%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2015 à D : 9.229.149,670 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2015	% Actif Net
Actions & droits rattachés		4 351 224,205	8 309 720,750	64,02%
Actions		4 350 659,723	8 309 027,550	64,01%
Actions BIAT	15 772	400 748,467	1 262 075,440	9,72%
Actions Placements de Tunisie	23 274	446 592,427	1 000 782,000	7,71%
Actions UIB	64 516	697 030,864	1 005 804,440	7,75%
Actions Monoprix	57 600	355 380,146	710 092,800	5,47%
Actions BH	28 000	203 745,819	323 400,000	2,49%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	1 232 783,990	9,50%
Actions Amen Bank	22 500	197 414,688	591 277,500	4,56%
Actions AIR Liquide	4 000	440 281,237	703 660,000	5,42%
Actions AIR Liquide DA 1/25 07/09/2015	4 000	17 612,000	32 760,000	0,25%
Actions BTE	1 555	29 671,220	29 234,000	0,23%
Actions CIL	19 484	72 597,890	284 349,496	2,19%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	90 132,966	0,69%
Actions ATB	3 752	27 710,250	16 396,240	0,13%
Actions UBCI	989	38 894,871	25 021,700	0,19%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	86 453,002	0,67%
Actions Carthage cement	100 000	307 740,820	127 600,000	0,98%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	24 935,080	0,19%
Actions S.F.B.T	28 584	401 417,380	642 253,896	4,95%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	120 015,000	0,92%
Droits		465,282	594,000	0,00%
Actions BT CP 138	260	231,114	234,000	0,00%
Actions BT CP 141	220	139,668	198,000	0,00%
Actions BT CP 123	70	67,500	126,000	0,00%
Actions BT CP 132	40	27,000	36,000	0,00%
Actions Rompus		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		642 589,166	642 208,920	4,95%
SICAV RENDEMENT	6 316	642 589,166	642 208,920	4,95%
Obligations des sociétés		272 000,000	277 220,000	2,14%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	272 000,000	277 220,000	2,14%
TOTAL GENERAL		5 265 813,371	9 229 149,670	71,10%
Pourcentage par rapport au total des actifs				71,03%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2015 à D : 3.259.889,096 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 256 000,000	1 260 588,634		9,71%
Compte à terme au 01/10/2015 (au taux de 4,300 %)	19 000,000	19 162,952	N° 082032	0,15%
Compte à terme au 01/10/2015 (au taux de 4,300 %)	219 000,000	220 878,240	N° 082101	1,70%
Compte à terme au 01/10/2015 (au taux de 4,300 %)	86 000,000	86 737,574	N° 082088	0,67%
Compte à terme au 03/10/2015 (au taux de 4,300 %)	57 000,000	57 478,113	N° 081877	0,44%
Compte à terme au 04/10/2015 (au taux de 4,300 %)	26 000,000	26 215,636	N° 081967	0,20%
Compte à terme au 05/10/2015 (au taux de 4,300 %)	55 000,000	55 450,970	N° 081805	0,43%
Compte à terme au 05/10/2015 (au taux de 4,300 %)	58 000,000	58 475,568	N° 081808	0,45%
Compte à terme au 15/12/2015 (au taux de 4,250 %)	13 000,000	13 022,934	N° 081965	0,10%
Compte à terme au 15/12/2015 (au taux de 4,250 %)	54 000,000	54 075,452	N° 081787	0,42%
Compte à terme au 27/12/2015 (au taux de 4,250 %)	121 000,000	121 033,814	N° 081944	0,93%
Compte à terme au 28/12/2015 (au taux de 4,250 %)	73 000,000	73 013,600	N° 081873	0,56%
Compte à terme au 29/12/2015 (au taux de 4,250 %)	256 000,000	256 023,847	N° 081981	1,97%
Compte à terme au 29/12/2015 (au taux de 4,250 %)	117 000,000	117 010,899	N° 081966	0,90%
Compte à terme au 29/12/2015 (au taux de 4,250 %)	97 000,000	97 009,036	N° 081969	0,75%
Compte à terme au 30/12/2015 (au taux de 4,250 %)	5 000,000	5 000,000	N° 082132	0,04%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 998 112,047	1 999 300,462		15,40%
Certificat de dépôt au 03/10/2015 (au taux de 4,250 %)	999 055,878	999 719,001	Banque de Tunisie	7,70%
Certificat de dépôt au 04/10/2015 (au taux de 4,250 %)	499 527,835	499 813,334	Banque de Tunisie (a)	3,85%
Certificat de dépôt au 05/10/2015 (au taux de 4,250 %)	499 528,335	499 768,127	Banque de Tunisie (b)	3,85%
TOTAL	3 254 112,047	3 259 889,096		25,11%
Pourcentage par rapport au total des actifs		25,09%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 Septembre 2015 un montant de D : 504.305,125 contre D : 0,020 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Cessions titres à encaisser	0,008	-	31 052,636
Comptes à terme échus à encaisser	500 000,000	-	-
Certificat de dépôt échus à encaisser		-	-
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	4 305,097	-	-
Dividendes à encaisser	0,020	0,020	0,020
TOTAL	504 305,125	0,020	31 052,656

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 30 Septembre 2015 un montant de D : 13.932,552 contre D : 11.283,833 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	1 070,376	1 002,678	1 082,163
Etat, retenue à la source	3 535,321	3 225,148	3 383,693
Commissaire aux comptes	8 926,855	7 056,007	8 748,010
Rémunération PDG	400,000	-	-
TOTAL	13 932,552	11 283,833	13 213,866

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01 au 30/09/2015 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2014

Montant	12 621 739,684
Nombre de titres	47 279
Nombre d'actionnaires	18

Souscriptions réalisées

Montant	432 214,716
Nombre de titres émis	1 619
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(96 374,004)
Nombre de titres rachetés	(361)
Nombre d'actionnaires sortants	(4)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(337 641,653)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	23 208,079
Frais de négociation de titres	(354,131)
Régularisation des sommes non distribuables	8 717,523

Capital au 30-09-2015

Montant	12 651 510,214
Nombre de titres	48 537
Nombre d'actionnaires	18

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 37.866,300 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2015, contre D : 96.042,900 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2014, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
<u>Dividendes</u>					
- des actions	34 126,300	296 404,675	92 108,900	280 875,249	280 875,249
-des titres OPCVM	-	23 579,208	-	26 731,957	26 731,957
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
- intérêts	3 740,000	11 570,400	3 934,000	12 226,000	16 228,000
TOTAL	37 866,300	331 554,283	96 042,900	319 833,206	323 835,206

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2015 à D : 32.549,058 contre D : 23.932,726 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
Intérêts sur comptes à terme	15 081,215	40 717,239	10 376,919	30 984,898	49 068,041
Intérêts sur certificats de dépôt	17 467,843	52 273,759	13 555,807	38 933,786	50 444,298
TOTAL	32 549,058	92 990,998	23 932,726	69 918,684	99 512,339

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2015 à D : 23.568,807 contre D : 21.500,984 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
Commission de gestion	20 201,840	59 917,807	18 429,416	55 371,826	74 364,358
Rémunération du dépositaire	3 366,967	9 986,301	3 071,568	9 228,629	12 394,052
TOTAL	23 568,807	69 904,108	21 500,984	64 600,455	86 758,410

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2015 à D : 9.211,435 contre D : 6.364,682 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
Redevance CMF	3 366,967	9 986,301	3 071,568	9 228,629	12 394,287
Honoraires commissaire aux comptes	4 140,000	11 485,000	1 380,000	4 095,000	6 185,000
Rémunération du PDG	1 199,991	3 599,995	1 199,997	3 599,997	4 802,574
TCL	504,477	900,471	713,117	911,802	1 098,542
Autres	-	0,500	-	40,800	40,800
TOTAL	9 211,435	25 972,267	6 364,682	17 876,228	24 521,203

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.